

Conseil des commissaires

Session du 25 octobre 2005

PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE CHICOUTIMI
COMMISSION SCOLAIRE DES RIVES-DU-SAGUENAY

À une session ordinaire du Conseil des commissaires de la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay, tenue en la salle publique du Centre administratif, sise au 36, rue Jacques-Cartier Est, Chicoutimi, le 25 octobre 2005, à 19 h 30, sous la présidence de M^{me} Liz S.-Gagné, à laquelle tous les membres du Conseil ont été dûment convoqués dans les délais prévus par la Loi sur l'instruction publique.

*Ouverture de la session
et constatation des
présences*

Sont présents, présentes, outre la présidente, M^{me} Liz S.-Gagné :

Les commissaires :

M ^{mes}	Jacqueline Asselin	MM.	Jean-Claude Basque
	Sylvie Belzile		Rino Beaulieu
	Lise Blackburn		Magella Desmeules
	Hélène De Champlain		Charles Lavoie
	Sonia Desgagné		Antonin Simard
	Diane Durand		Bernard Villeneuve
	Ruth Gagnon		
	Diane Gauthier		
	Madeleine Jean		
	Diane Perron		
	Diane Tremblay		

Commissaires parents :

M ^{me}	France Gagné	M.	Jean-Marc Girard
-----------------	--------------	----	------------------

*Sont également
présents-tes :*

M ^{me}	Christine Tremblay, directrice générale adjointe
MM.	Michel Cloutier, secrétaire général
	Claude Dauphinais, directeur général
	Yvon Pelletier, directeur général adjoint

Absences motivées :

MM.	Évens Claveau
	Omer Deschesnes
	Michel Girard

CC-2005-338
Ordre du jour

**Il est proposé par M. Magella Desmeules
et résolu :**

Que l'ordre du jour de la présente session soit accepté.

ADOPTÉE

CC-2005-339
*Procès-verbal du 11
octobre 2005*

**Il est proposé par M^{me} Hélène De Champlain
et résolu :**

D'ACCEPTER le procès-verbal de la session ordinaire du Conseil des commissaires, tenue le 11 octobre 2005, tel que rédigé.

ADOPTÉE

CC-2005-340
Courrier reçu du 12
au 13 octobre 2005

Chaque membre du Conseil a reçu pour information, une liste identifiant les sujets du courrier reçu à la direction générale, en date du 12 au 13 octobre 2005.

CC-2005-341
Parole au public

Sous la rubrique « Parole au public », madame Agathe Bernard vient interpeler les membres du Conseil, au nom des membres du syndicat des professionnelles et des professionnels de l'éducation, dont plusieurs l'accompagnent. Chacune et chacun d'entre eux sont invités à se présenter.

Mme Bernard fait mention que son intervention s'inscrit dans le cadre du plan adopté par le syndicat pour sensibiliser les instances politiques à leurs revendications. Elle énumère les divers objets de demandes syndicales dont l'augmentation des ressources professionnelles, l'augmentation salariale permettant de maintenir le pouvoir d'achat, l'accroissement du temps de « surnumérariat ».

La présidente dit au nom des membres du Conseil, prendre bonnes notes de leurs revendications et se dit prête à faire connaître auprès des intervenants concernés, les besoins identifiés par les professionnels.

CC-2005-342
Programme d'éducation
internationale /
Présentation

Les membres du Conseil accueillent le directeur de l'école secondaire Charles-Gravel, M. Réjean Tremblay, qui vient leur présenter les diverses facettes du nouveau programme d'éducation internationale. Ce programme sera offert dès septembre prochain, à des élèves du secondaire I.

M. Tremblay se dit d'abord très satisfait de la présence de plus de 500 personnes à l'activité « portes ouvertes » qui a eu lieu hier soir. Il fournit par la suite des informations quant aux valeurs définissant le programme, le test d'admission des élèves, les modalités de sanction pédagogique, l'organisation administrative, les modalités de transport et le nombre d'élèves (soit trois (3) groupes).

La présidente le remercie pour la qualité des informations fournies et félicite toutes les personnes qui se sont impliquées ardemment pour la mise en place de ce programme de formation des jeunes.

CC-2005-343
Révision de décision /
Rapport du comité
(suivi à CC-2005-314)

ATTENDU la demande adressée à la Commission scolaire par le père d'un élève de maternelle 4 ans de l'école Jean-Fortin pour que, conformément aux articles 9 et 10 de la Loi sur l'Instruction publique, soit révisée la décision relative au service de transport scolaire offert à son enfant;

ATTENDU la décision prise par le Conseil des commissaires lors de la session ordinaire du 11 octobre dernier, d'accéder à la demande et de constituer un comité de révision;

ATTENDU que ledit comité a tenu effectivement une rencontre le mardi 18 octobre dernier, en présence du père de l'élève de même que de représentants des services éducatifs jeunes;

ATTENDU la politique sur le transport scolaire sur l'éligibilité et l'accessibilité des élèves jeunes au transport scolaire;

ATTENDU les conséquences qui découleraient d'une dérogation aux termes de ladite politique en particulier en ce qui

concerne la dispensation du service de transport scolaire à l'ensemble des élèves de maternelle 4 ans fréquentant l'une ou l'autre des écoles concernées du territoire de la Commission scolaire;

**Il est proposé par M^{me} Ruth Gagnon
et résolu :**

D'ACCEPTER la recommandation majoritaire du comité de révision de décision, à l'effet;

DE MAINTENIR la décision et de s'en tenir au respect des conditions d'éligibilité et d'accessibilité au transport telles que prescrites dans la politique actuelle du transport scolaire, en ce qui concerne le suivi à accorder à la demande présentée par les parents d'un élève de maternelle 4 ans fréquentant l'école Jean-Fortin.

ADOPTÉE

CC-2005-344

*Rapport d'étape du
comité sur la vocation
des écoles /
Acceptation du dépôt
du rapport*

ATTENDU le mandat confié au Comité de vocation des écoles lors de la réunion du Conseil des commissaires tenue le 28 septembre 2004 par la résolution CC-2004-289;

ATTENDU que le Comité de vocation des écoles a déposé un rapport d'étape lors de la réunion informelle du Conseil des commissaires tenue le 18 octobre 2005;

ATTENDU qu'il y a lieu de prendre acte du dépôt de ce rapport d'étape;

**Il est proposé par
et résolu : M. Magella Desmeules**

D'ACCEPTER ledit rapport d'étape d'octobre 2005 du Comité de vocation des écoles et de demander au Comité de poursuivre ses travaux afin qu'un rapport final soit déposé, tel que prévu à l'échéancier, au plus tard en janvier 2006.

ADOPTÉE

CC-2005-345

*Engagement / Personnel
de soutien (concierge)*

ATTENDU l'entente relative à la réorganisation de l'entretien ménager intervenue le 17 décembre 1996 entre la Commission scolaire et le Syndicat régional des employés(es) de soutien (S.R.E.S.) et les pratiques qui en ont découlé par la suite;

ATTENDU le grief #2002-0001556-5310 déposé le 3 février 2004 remettant en cause les fondements de ces pratiques et dont l'audition est prévue le 7 décembre 2005;

ATTENDU le résultat des pourparlers avec les représentants syndicaux;

ATTENDU l'obligation de la Commission de se rabattre sur les dispositions prévues à la convention collective en cette matière;

ATTENDU la recommandation favorable du comité de service des ressources humaines ;

**Il est proposé par M. Bernard Villeneuve
et résolu :**

QUE la Commission procède à la création et à l'affichage d'un

poste à temps complet d'ouvrier d'entretien classe II (aide-concierge, journalier) à l'école L'Odysée/Lafontaine;

ADOPTÉE

CC-2005-346

*Engagement /
Enseignants en
formation
professionnelle*

ATTENDU les besoins exprimés par les écoles et les centres;

ATTENDU l'application des règles de la convention collective des enseignantes et enseignants;

ATTENDU la libération de ces postes par le bureau de placement du ministère de l'Éducation;

ATTENDU l'application des règles relatives au transfert de droits de plusieurs enseignantes et enseignants référés par le bureau de placement du ministère de l'Éducation;

**Il est proposé par M^{me} Jacqueline Asselin
et résolu :**

QUE la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay procède à l'engagement temps plein régulier des enseignantes et enseignants suivants, et ce, du 1^{er} juillet 2005 au 28 juin 2006 :

NOM	CHAMP	ÉCOLE
FORMATION PROFESSIONNELLE		
Bergeron Lina	Santé, Ass. & soins infirmiers	L'Oasis
Girard Hélène	Assistance dentaire	L'Oasis
Morin Marc	Mécanique auto	Centre équipement motorisé

ADOPTÉE

CC-2005-347

Vente de terrains

ATTENDU la possibilité pour la Commission scolaire de se départir de trois (3) terrains situés à Ville de Saguenay sur la rue St-Gérard (terrain A : lot numéro 3 620 927, terrain B : lot numéro 3 620 926 et terrain C : lot numéros 3 620 925 et 3 620 924;

ATTENDU l'obtention de Ville de Saguenay de l'amendement de zonage permettant de vendre ces terrains pour constructions domiciliaires;

ATTENDU l'évaluation de vente de terrain comparable;

**Il est proposé par M. Antonin Simard
et résolu :**

D'ACCEPTER la recommandation du Comité de service des ressources matérielles et d'aller en appel d'offres public avec comme condition une mise à prix minimum de 22 000 \$ pour le terrain A, 22 000 \$ pour le terrain B et 27 000 \$ pour le terrain C.

ADOPTÉE

CC-2005-348

ATTENDU l'offre faite à la Commission scolaire par Mme

Achat de parcelle de terrain

Jeannine Maçon, propriétaire, pour la vente d'une parcelle de terrain faisant partie du lot numéro 2 688 135 PTIE, lequel terrain est situé à proximité du Centre administratif;

ATTENDU les conditions de prix de vente de 2 000 \$, soit de 2,55 \$ du pied carré pour une parcelle de terrain mesurant 14 pieds X 56 pieds;

ATTENDU que cet ajout de terrain permettra une circulation directe de l'avenue Blanchette à la rue Jacques-Cartier;

ATTENDU que l'intention d'achat de cette parcelle de terrain favorisera les représentations devant être faites par la Commission scolaire en vue d'obtenir l'amendement de zonage requis;

**Il est proposé par M^{me} Diane Durand
et résolu :**

D'ACCEPTER la recommandation du Comité de service des ressources matérielles, d'autoriser l'achat de ladite parcelle de terrain, conditionnellement à l'obtention de l'amendement de zonage et de mandater Mme Liz S. Gagné, présidente et M. Claude Dauphinais, directeur général de la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay à signer tous les documents à cet effet.

ADOPTÉE

CC-2005-349

Mandat de professionnels

ATTENDU les conclusions du rapport rédigé par la firme Unigec STAS concernant le 2^e incendie au Centre de formation en Métallurgie;

**Il est proposé par M. Antonin Simard
et résolu :**

D'ACCEPTER la recommandation du Comité de service des ressources matérielles et de retenir les services de la firme Unigec STAS aux fins de préparer les plans et devis permettant à la Commission scolaire d'aller en appel d'offres public pour la réalisation des travaux

ADOPTÉE

CC-2005-350

*Renouvellement
adhésion / Conseil
régional de la culture*

ATTENDU le Conseil régional de la culture;

ATTENDU les intérêts pour la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay d'avoir un(e) représentant(e) au Conseil d'administration de l'organisme;

**Il est proposé par M. Rino Beaulieu
et résolu :**

DE RENOUVELER l'adhésion de la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay en tant que membre du Conseil régional de la Culture et de désigner M. Charles Lavoie, pour agir comme représentant au sein du Conseil d'administration de l'organisme pour l'année 2005-2006.

ADOPTÉE

ATTENDU le plan d'effectif EHDAA adopté au conseil des commissaires du 14 juin 2005

ATTENDU que ledit plan d'effectif est demeuré ouvert de manière à pouvoir y apporter d'éventuelles modifications;

ATTENDU les modifications suggérées par les services éducatifs jeunes et les directions d'établissement concernées;

ATTENDU la deuxième séance d'affectation du personnel du soutien EHDAA prévue le 27 octobre 2005;

ATTENDU que le plan d'effectif ainsi modifié demeure toujours ouvert de manière à pouvoir réaliser les ajustements nécessaires au fur et à mesure des situations nécessitant une convention éventuelle;

ATTENDU la recommandation favorable du Comité du service des ressources humaines.

**Il est proposé par M^{me} Diane Perron
et résolu :**

D'ACCEPTER les modifications au plan d'effectif EHDAA telles que déposées ;

DE CRÉER les postes ainsi générés.

ADOPTÉE

ATTENDU que le Secrétaire général et Directeur des communications, monsieur Michel Cloutier, a annoncé le 7 septembre dernier son intention de démissionner pour fin de retraite le 13 janvier 2006;

ATTENDU que l'article 259 de la Loi sur l'Instruction publique indique que la Commission scolaire doit nommer un secrétaire général qui exerce, outre les fonctions et pouvoirs prévus par la Loi et par le Règlement du Ministre adopté en vertu de l'article 451, ceux de secrétaire du Conseil des commissaires et du Comité exécutif ainsi que ceux que détermine la Commission scolaire;

ATTENDU qu'un projet de modification à la structure organisationnelle a été soumis aux associations de cadres concernées, dans le respect de l'article 259;

ATTENDU que ce projet prévoit d'une part, l'abolition des postes de secrétaire général et directeur des communications et d'adjointe administrative à la direction générale et, d'autre part, la création d'un poste de secrétaire général (avec cumul des tâches d'adjointe administrative à la direction générale) et d'un poste d'agent(e) d'information rattaché à la direction générale;

ATTENDU qu'il y a lieu de prendre les mesures nécessaires pour assurer la relève et le transfert des dossiers au prochain titulaire du poste de secrétaire général.

**Il est proposé par M^{me} Diane Gauthier
et résolu :**

D'ABOLIR, à compter du 14 janvier 2006, le poste de secrétaire général et directeur des communications (D2); monsieur Michel

Cloutier continuera d'assumer ses fonctions de secrétaire général et directeur des communications jusqu'à cette date lui permettant ainsi d'assurer un transfert des dossiers de secrétaire général;

D'ABOLIR, à compter du 26 octobre 2005, le poste d'adjointe administrative à la direction générale;

DE CRÉER, à compter du 26 octobre 2005, un poste de secrétaire général (D3) (la personne ainsi nommée cumulera les tâches et fonctions de l'adjointe administrative en plus de celles dévolues par la Loi au secrétaire général);

DE CRÉER un poste d'agent(e) d'information; le-la titulaire du poste devra être en fonction au plus tard à fin du mois de novembre 2005.

ADOPTÉE

CC-2005-353

Nomination / Secrétaire générale

ATTENDU la modification apportée à la structure organisationnelle par la résolution CC-2005-352;

Il est proposé par M^{me} Sonia Desgagné et résolu :

DE NOMMER madame Marie-Andrée Dufour, secrétaire générale de la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay à compter du 26 octobre 2005 conformément à l'article 259 de la Loi sur l'Instruction publique avec cumul de fonctions, tel que prévu précédemment.

ADOPTÉE

CC-2005-354

Rapport de la présidente

Madame la Présidente résume certaines représentations ou interventions qu'elle a faites au cours des derniers jours :

- ☐ **Le 11 octobre :**
 - * Rencontre avec le directeur général sur différents dossiers.
- ☐ **Le 13 octobre :**
 - * Rencontre avec le directeur général et les deux directeurs généraux adjoints sur différents dossiers;
 - * Participation au Comité de relations professionnelles des directions d'établissement.
- ☐ **Les 14 et 15 octobre :**
 - * Participation au Conseil général de la Fédération des Commissions scolaires à Québec.
- ☐ **Le 18 octobre :**
 - * Participation à la rencontre du forum régional d'Emploi Québec - Ressources externes, à Chicoutimi.
- ☐ **Le 19 octobre :**
 - * Participation à la Conférence de presse et à l'inauguration du Centre de la Petite Enfance au Centre de formation générale Laure-Conan.
- ☐ **Le 20 octobre :**
 - * Rencontre avec le directeur général sur différents dossiers.

En complément d'information, madame la présidente fait savoir que la Fédération des Commissions scolaires du Québec tiendra à Québec, les 11 et 12 mai prochain, un colloque qui portera sur les services offerts aux élèves handicapés et en difficulté d'adaptation et d'apprentissage. D'autre part, elle informe que c'est le 8 avril 2006 qu'aura lieu en région la cérémonie de remise annuelle des médailles **Au mérite** offertes par la Fédération (F.C.S.Q.).

CC-2005-355

*Rapport du directeur
général*

- ▣ **Le 15 octobre :**
 - * Participation au Championnat scolaire régional de Cross-country – Parc Rivière-du-Moulin.

- ▣ **Le 18 octobre :**
 - * Participation à la conférence de presse – Signature de la déclaration commune des partenaires régionaux en faveur du développement d'une culture de la relève.

- ▣ **Le 19 octobre :**
 - * Participation à l'inauguration du Centre de la Petite Enfance au Centre de formation générale Laure-Conan.

- ▣ **Le 20 octobre :**
 - * Participation à la rencontre du Conseil supérieur de l'Éducation à Jonquière.

- ▣ **Le 21 octobre :**
 - * Participation à la XIIIe journée pédopsychiatrique régionale au Centre des congrès à Jonquière.

CC-2005-356

*Comité de services /
Rapports*

Les membres du Conseil ont l'occasion d'obtenir des informations supplémentaires quant aux divers sujets traités lors de la réunion du comité de service des services éducatifs adultes tenue le 4 octobre dernier ainsi que de la réunion du comité de service des ressources financières et du service de l'informatique tenue le 19 septembre 2005.

CC-2005-357

*Principaux indicateurs
de réussite / 2004-2005 /
Données provenant du
MELS*

Madame Christine Tremblay, directrice général adjointe, dépose et commente brièvement des données provenant du Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport concernant des indicateurs de réussite des élèves. Ces données sont présentées de façon à pouvoir comparer des résultats relatifs à la Commission scolaire avec des résultats provinciaux, quant aux réalités suivantes :

1. Pourcentage des élèves ayant accumulé un retard à la fin du primaire ;
2. pourcentage des élèves E.H.D.A.A. intégrés (primaires) ;
3. pourcentage des élèves sortant avec diplôme en secondaire V ;
4. pourcentage des élèves sortant avec diplôme ou qualification ;
5. pourcentage des élèves sortant sans diplôme ou qualification (décrocheurs) ;
6. pourcentage des élèves E.H.D.A.A. intégrés (secondaire) ;
7. pourcentage des élèves diplômés en formation professionnelle (peu importe le programme).

CC-2005-358

Utilisation du transport scolaire en formation générale des adultes / Suivi

Les membres du Conseil prennent connaissance des dernières informations concernant l'utilisation du transport scolaire, au cours du mois d'octobre, par des élèves fréquentant les centres d'éducation des adultes Durocher (*total : 15 élèves*) et Laure-Conan (*total : 20 élèves*).

CC-2005-359

Fibre optique

Le directeur des services des ressources financières et de l'informatique, monsieur Michel Simard, fait savoir que l'opération « installation de la fibre optique » au niveau des établissements de la Commission, par la firme *Électro Saguenay Ltée*, va bon train. L'exécution du contrat devrait être terminée vers le 23 décembre prochain, soit un mois plus tard que prévu. La rareté de la fibre optique sur le marché en grande partie conséquence aux inondations survenues au Sud des États-Unis ainsi que certaines difficultés pour la compagnie d'obtenir les autorisations nécessaires à l'utilisation des poteaux téléphoniques, à l'intérieur de courts délais, sont parmi les raisons de ce retard, de préciser M. Simard.

CC-2005-360

Communiqué nos 16 et 17 du CPNCF

Une copie du n° 16 et du n° 17 du bulletin CPNCF-Négo, est remise aux membres du Conseil.

Sur ce, la présente session du Conseil se termine

La présidente

Le secrétaire général